



Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
3 février 2023

Relevé de décisions

CRP - 03.02.2023 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAC de UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion	x		
CAPLAN Raul	ILCEA4	Études romanes		x	SORBA Julie
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS			
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	x		
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil		x	WOUTERS Yves
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
FOURNIER-FINOCCHIARO Laura	LUHCIE	Langue et littératures romanes			
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée			
MORAND Patrice	IBS	Microbiologie Maladie transmissible et hygiène	x		
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	x		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement			
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés		x	BURLACU Radu
SLAMA Serge	CRJ	Droit public	x		
VERDIER Christine	LIG	Informatique		x	CLASTRES Cédric
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux	x		

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux	x		
CAVAILLES Pierre	TIMC-IMAG	Sciences biologiques pharmaceutiques			
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie	x		
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme	x		
DEMEILLIERS Christine	TIMC	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques		x	MORAND Patrice
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire	x		
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		x	DE ROSNY Eve
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique			
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique		x	FORVEILLE Thierry
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques			
MOLINA-BOISSEAU Sonia	Cermav	Energétique, génie des procédés		x	DEBIZET Gilles
NICOT Séverine	CRJ	Droit public	x		
PONTON Claude	LIDILEM	Informatique			
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme			
SORBA Julie	LIDILEM	Sciences du langage	x		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e			Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	SIMaP		x		
MEVEL François-Xavier	ISTerre			x	
REY Benoît	DGD SI			x	CHAUVIN Alan
ROUSSET Isabelle	LIDILEM				
SEIGNEURET Natacha	IUGA		x		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
SALMON Lucien (T)	Institut Néel	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
FAISANT Loïs (S)	Institut Fourier	Mathématiques			
MANDIN-HUBLE Yohan (T)	Institut Fourier	Mathématiques			
CAMUS Perrine (S)	LARHRA	Histoire moderne			
PRUSZKO Laura (T)	LIG	Informatique			
YAR Asfand (T)	LIG	Informatique			
ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii (S)	LJK	Mathématiques			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA			x	FRAISSE Marjorie
PREJBEANU Lucian (S)	CEA				
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS		x		
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL			x	SLAMA Serge
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU			x	
DUCKI Camille (S)	CHU			x	

CR - 03.02.2023 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc de UGA

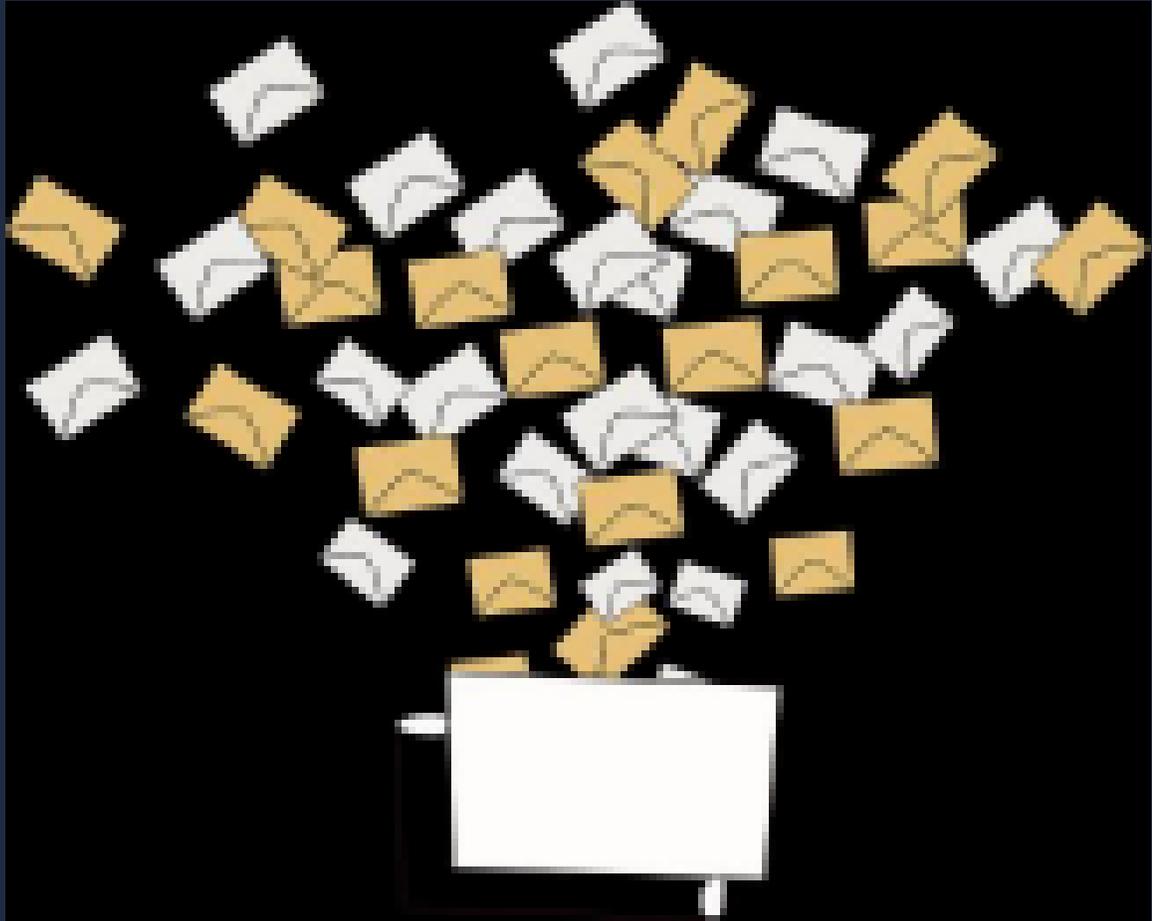
Invités permanents

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		X
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"		X
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"		X
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"		X
Julien Heurdier	Chargé de mission Recherche, Partenariats, International		X
Anne Bartel-Radic	Directrice de la recherche à l'IEP		X
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle	Frédérique Loiseau	
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Karine Altisen	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Amélie Artis	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle	Caroline Rossi	
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Caroline Martinez	Directrice SFR - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	X	
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X

Ordre du jour

- **Point d'information par le Vice-président recherche et innovation**
- **Création d'une nouvelle unité BGE**
- **Intégration de Météo-France comme partenaire secondaire du pôle PAGE**
- **Répartition du budget recherche et innovation UGA 2023**
- **Propositions soutien aux manifestations scientifiques (1er semestre 2023)**
- **Approbation relevé de décisions CRP 1er.12.2022**
- **EC attaché à l'UGA**
- **Membres associés des UR**
- **Questions diverses**





Procédure de vote



Rappel procédure vote

Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

**Point d'information par le
Vice-président recherche et innovation**

Renouvellement au sein des directions de pôles de recherche

Pôle CBS – au 1^{er} janvier 2023

Départ de Marie-Odile Fauvarque, directrice adjointe, remplacée par Christel Carles (UGA, LPCV)

Pôle PEM – au 1^{er} janvier 2023

Départ d'Hugues Bodiguel, directeur adjoint, remplacé par Nadia El Kissi (CNRS, LRP)
Arrivée de Patricia Segonds (UGA, NEEL), directrice adjointe, soutien activité du directoire et préparation prochain mandat

Pôle PAGE – au 30 novembre 2022

Départ de Fabien Arnaud, directeur adjoint.

Pôle PSS – nouvelle équipe de direction au 27 octobre 2022

Directrice : Amélie Artis (Sciences Po Grenoble-UGA, PACTE)

Directeur adjoint : Fabien Girard (UGA, CRJ)

Directrice adjointe : Aysegül Cankat (ENSAG-UGA, AE&CC)

Pôle SHS – au 5 septembre 2022

Arrivée de Caroline Rossi (UGA, ILCEA4), directrice adjointe, pour compléter équipe direction.

COLLEGE D

- Départ de **KELLOUAI Wanda (T)** et de **Florie MESPLE (Sup.)** : soutenance de thèse en décembre 2022

Membres au 1^{er} janvier 2023

SALMON Lucien	Institut Fourier	Mathématiques
Suppléant : FAISANT Loïs	Institut Fourier	Mathématiques
MANDIN-HUBLE Yohan	Institut Fourier	Mathématiques
Suppléante : CAMUS Perrine	LARHRA	Histoire moderne
PRUSZKO Laura	LIG	Informatique
Suppléant : <i>siège vacant</i>		
YAR Asfand	LIG	Informatique
Suppléant : ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii	LJK	Mathématiques
<i>Siège vacant</i>		
<i>Siège vacant</i>		



Création d'une nouvelle unité BGE

—
Présentation Marie-Odile Fauvarque

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

Engineering and exploring living systems in search of personalized medicine



Création Janvier 2023

UA13 Unité *ad hoc* Inserm/CEA/UGA

Inst. de Recherche Interdisciplinaire de Grenoble

Audition CR Cac UGA

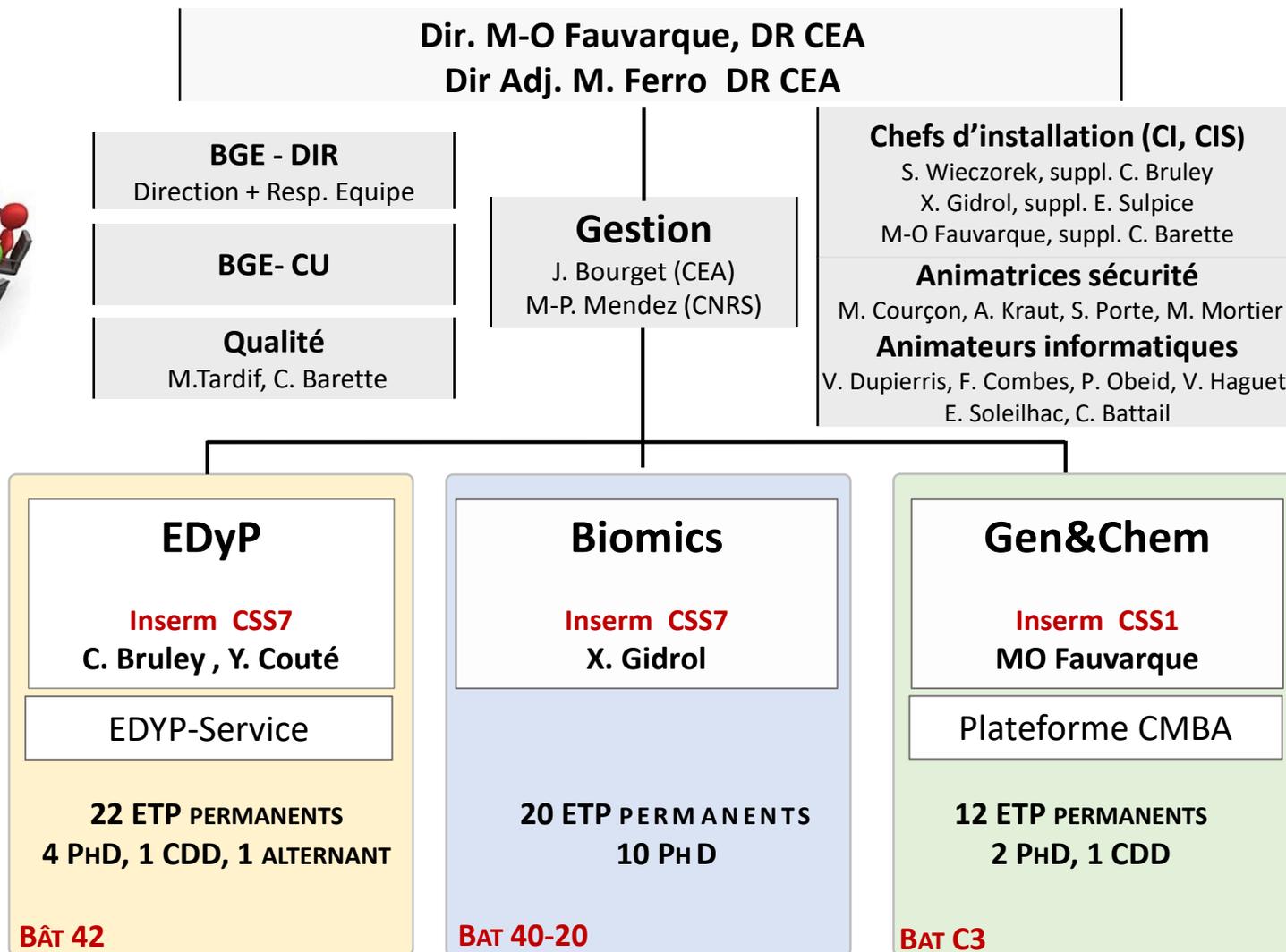
Directrice : Marie-Odile Fauvarque

Directrice Adjointe : Myriam Ferro



Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

Organisation



56 PERMANENTS, ~ 80 PERSONNES

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

Organisation



Dir. M-O Fauvarque, DR CEA
Dir Adj. M. Ferro DR CEA

BGE - DIR
Direction + Resp. Equipe

BGE- CU

Qualité
M.Tardif, C. Barette

Gestion
J. Bourget (CEA)
M-P. Mendez (CNRS)

Chefs d'installation (CI, CIS)
S. Wieczorek, suppl. C. Bruley
X. Gidrol, suppl. E. Sulpice
M-O Fauvarque, suppl. C. Barette

Animatrices sécurité
M. Courçon, A. Kraut, S. Porte, M. Mortier

Animateurs informatiques
V. Dupierris, F. Combes, P. Obeid, V. Haguët,
E. Soleilhac, C. Battail



ProFI PROTEOMICS | CNRS | INVESTISSEMENTS D'AVENIR

M. Ferro
Dir FR2048 CNRS/CEA

EDyP Laboratoire | IBiSA

Grenoble Proteomics

EDyP

Inserm CSS7
C. Bruley, Y. Couté

EDYP-Service

22 ETP PERMANENTS
4 PH D, 1 CDD, 1 ALTERNANT

BÂT 42

Biomics

Inserm CSS7
X. Gidrol

20 ETP PERMANENTS
10 PHD

BAT 40-20

Gen&Chem

Inserm CSS1
MO Fauvarque

Plateforme CMBA

12 ETP PERMANENTS
2 PHD, 1 CDD

BAT C3

ChemBioFrance | CNRS | INVESTISSEMENTS D'AVENIR

MO Fauvarque
Membre du Comex

GAP | 2d | IBiSA

Grenoble Alpes Drug Discovery

56 PERMANENTS, ~ 80 PERSONNES

Historique

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

2011-2020

Biologie à Grande Echelle (BGE)

DU: Xavier Gidrol, DUA: Myriam Ferro

- **Biomics** (Xavier Gidrol)
- **EDyP** (Virginie Brun)
- **Gen&Chem** (Marie-Odile Fauvarque)

Biologie du Cancer et de l'Infection (BCI)

DU: Jean-Jacques Feige, DUA: Sabine Bailly

- **BAL** (Sabine Bailly)
- **IMAC** (Isabelle Vilgrain) -> MAB2, EVaDE, IMAC
- **PB&RC** (Ina Attrée) -> Inst de Biologie Structurale

Lab. des matériaux et du Génie Physique (LMGP)

DU: Franz Bruckert, DUA Carmen Jimenez (INP-G)

- **BRM** (Catherine Picart)

2021-2022

Biologie et Biotechnologies pour la Santé (BioSanté)

DU: Catherine Picart

- 5 équipe BCI (IMAC, MAB2, BRM, BAL Evade)
- 3 équipes BGE (Biomics, EDyP, Gen&Chem)
- 1 équipe INP-G (BRM)

Historique

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

2011-2020

Biologie à Grande Echelle (BGE)

DU: Xavier Gidrol, DUA: Myriam Ferro

- **Biomics** (Xavier Gidrol)
- **EDyP** (Virginie Brun)
- **Gen&Chem** (Marie-Odile Fauvarque)

Biologie du Cancer et de l'Infection (BCI)

DU: Jean-Jacques Feige, DUA: Sabine Bailly

- **BAL** (Sabine Bailly)
- **IMAC** (Isabelle Vilgrain) -> MAB2, EVaDE, IMAC
- **PB&RC** (Ina Attrée) -> Inst de Biologie Structurale

Lab. des matériaux et du Génie Physique (LMGP)

DU: Franz Bruckert, DUA Carmen Jimenez (INP-G)

- **BRM** (Catherine Picart)

2021-2022

Biologie et Biotechnologies pour la Santé (BioSanté)

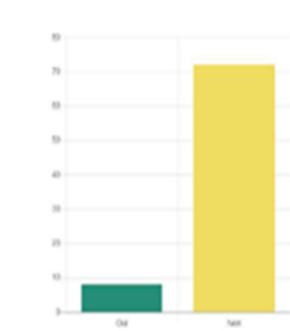
DU: Catherine Picart

- **5 équipes BCI** (IMAC, MAB2, BRM, BAL Evade)
- **3 équipes BGE** (Biomics, EDyP, Gen&Chem)
- **1 équipe INP-G** (BRM)

CoPil : UGA-CEA-Inserm- CNRS - Sondage du personnel (Automne 2021)

Question 1

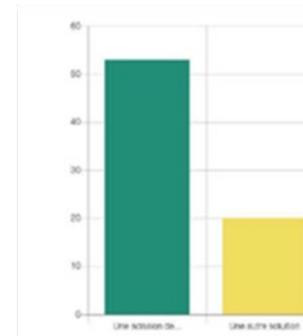
Désirez-vous poursuivre le projet de l'UMR Biosanté dans ses composantes à la fois managériales et organisationnelles tel qu'il a été déposé et validé par les tutelles ?



OUI : 8 (10%)
NON: 72 (90%)

Question 2

Si vous avez répondu non à la question 1, préféreriez-vous (1 seul choix possible):



Une scission de l'UMR : 53 (72,6%)
Une autre solution: 20 (27,4%)

Décision du Copil : Créations de deux unités A & B avec appel à candidature pour les directions de chaque nouvelle unité

Historique

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

2011-2020

Biologie à Grande Echelle (BGE)

DU: Xavier Gidrol, DUA: Myriam Ferro

- Biomics (Xavier Gidrol)
- EDyP (Virginie Brun)
- Gen&Chem (Marie-Odile Fauvarque)

Biologie du Cancer et de l'Infection (BCI)

DU: Jean-Jacques Feige, DUA: Sabine Bailly

- BAL (Sabine Bailly)
- IMAC (Isabelle Vilgrain) -> MAB2, EVaDE, IMAC
- PB&RC (Ina Attrée) -> Inst de Biologie Structurale

Lab. des matériaux et du Génie Physique (LMGP)

DU: Franz Bruckert, DUA Carmen Jimenez (INP-G)

- BRM (Catherine Picart)

2021-2022

Biologie et Biotechnologies pour la Santé (BioSanté)

DU: Catherine Picart

- 5 équipe BCI (IMAC, MAB2, BRM, BAL Evade)
- 3 équipes BGE (Biomics, EDyP, Gen&Chem)
- 1 équipe INP-G (BRM)

2023-2026

Biosciences et Bioingénierie pour la santé (BGE)

DU: Marie-Odile Fauvarque, DUA: Myriam Ferro

- **Biomics** (Xavier Gidrol) + **Evade (1)**
- **EDyP** (C. Bruley & Y. Couté)
- **Gen&Chem** (Marie-Odile Fauvarque) + **Evade (2)** + **IMAC (1)** + **IBS (2)**

Biologie et Biotechnologies pour la Santé (BioSanté)

DU: Catherine Picart, DUA Sabine Bailly

- **BRM** (Catherine Picart)
- **BAL** (Sabine Bailly)
- **IMAC** (Nadia Cherradi)
- **MAB2** (Nadia Alfaidy)

Vote des élus BGE du CU BioSanté (11 personnes)

Le projet scientifique de l'unité A tel que proposé au CoPil et présenté en AG le 14/04/22

- Favorable : 11
- Abstention : 0
- Défavorable : 0

L'organisation de l'unité en 3 équipes dirigées par C Bruley et Y. Couté (EDyP); X. Gidrol (Biomics) et MO Fauvarque (Gen&hem) dont les projets ont été présentés en AG le 14/04/22

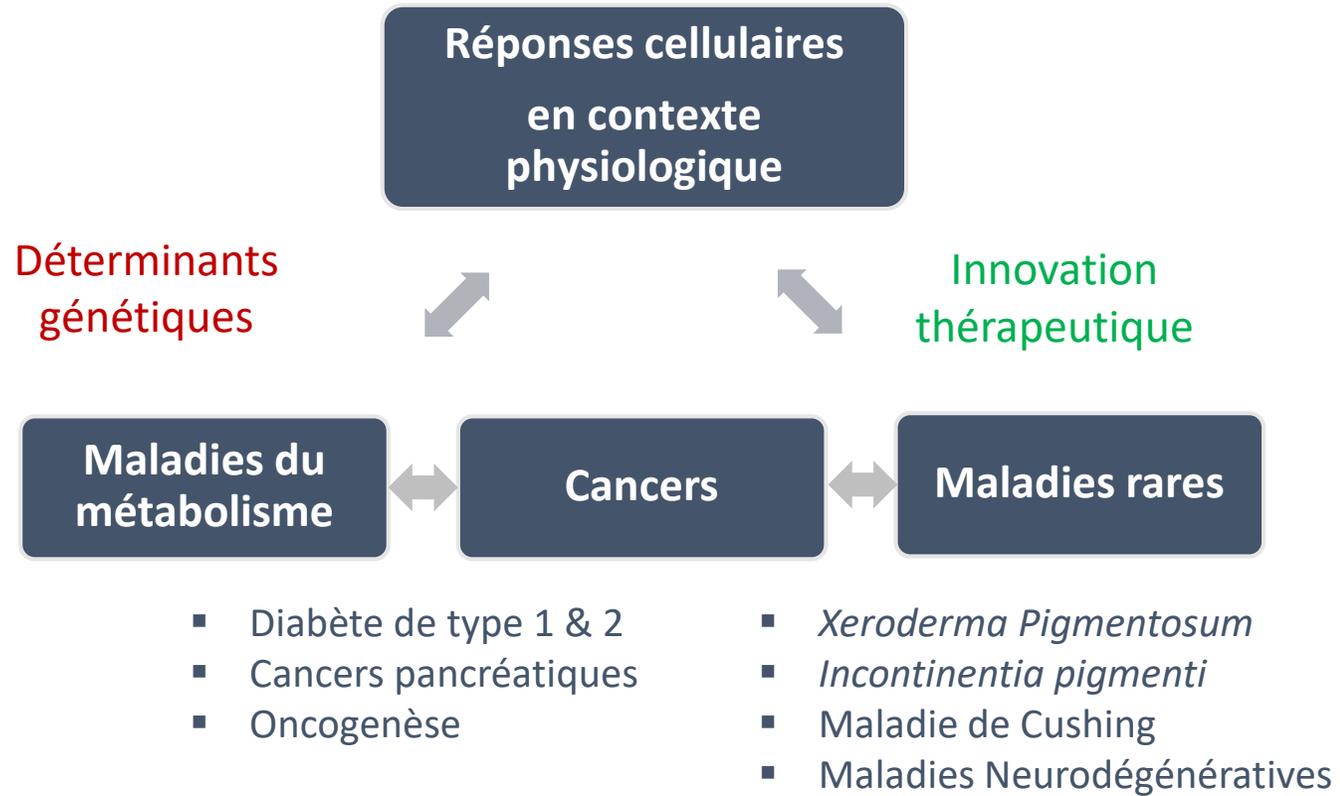
- Favorable : 11
- Abstention : 0
- Défavorable : 0

La direction de l'unité par M-O Fauvarque avec M. Ferro en directrice adjointe

- Favorable : 11
- Abstention : 0
- Défavorable : 0

Evaluation UGA (Nomination d'un comité scientifique) et Création Inserm Ad hoc (UA13)

Objectifs biomédicaux



Stratégies méthodologiques

Protéomique

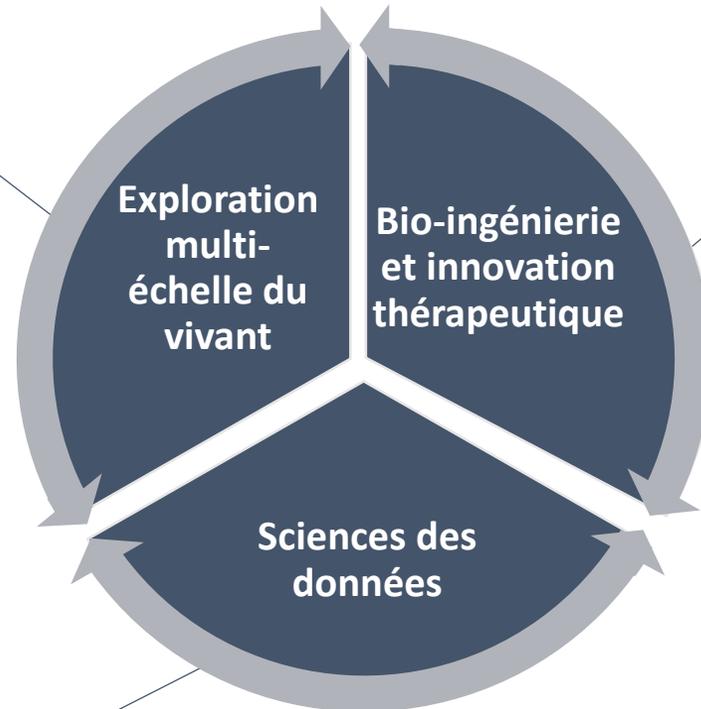
- Dynamique du protéome
- Epiprotéome
- Intéractome
- Protéomique clinique
- Matrisome

Génomique fonctionnelle

- Crible génétique
- Génétique Moléculaire et Cell.
- Modèles biologiques

Imagerie

Biochimie & Bio. cellulaire



Organoïdes / Tumoroides

- Modélisation de la tumorigenèse
- Développement

Drug discovery

- Essais miniaturisés
- Criblage automatisé (HTS/HCS)
- Validation de cibles thérapeutiques

Innovation instrumentale

Méthodes computationnelles

- Intégration de données multi-omiques
- Bioinformatique
- Méthodes statistiques

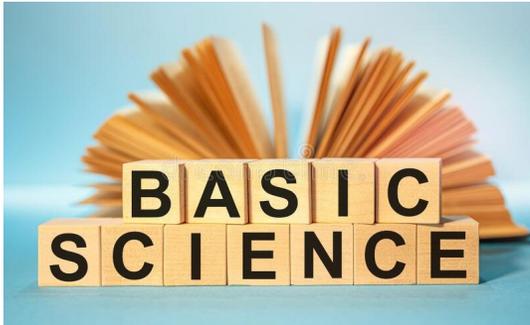
Investigation

Ingénierie

Innovation

Objectifs et défis bio-médicaux

Connaissances fondamentales



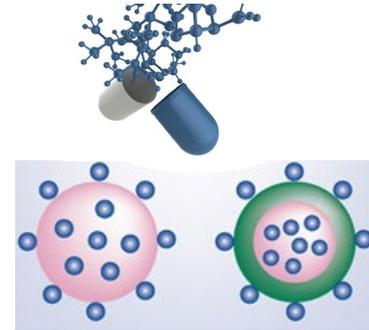
- **Réponses cellulaires**
Prolifération/différenciation cellulaire
Signalisation cellulaire
Expression génique
- **Mécanismes pathologiques**
Cancer
Maladie du métabolisme (diabète)
Maladies rares

Médecine prédictive



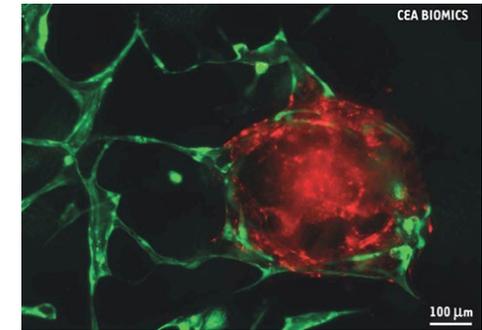
- **Phénotypage profond**
Imagerie
Multi-omiques d'échantillons cliniques ou biologiques
- **Santé numérique**
Intégration de données cliniques, pharmacologiques ou multi-omiques
- **Biomarqueurs**
Diagnostic

Outils thérapeutiques



- **Médicaments & Biomédicaments**
siRNAs, Organoïdes
Drug Discovery
Vectorisation
- **Essais précliniques**
Organoïdes, tumoroïdes
- **Tests compagnons**
Avatars

Médecine régénérative

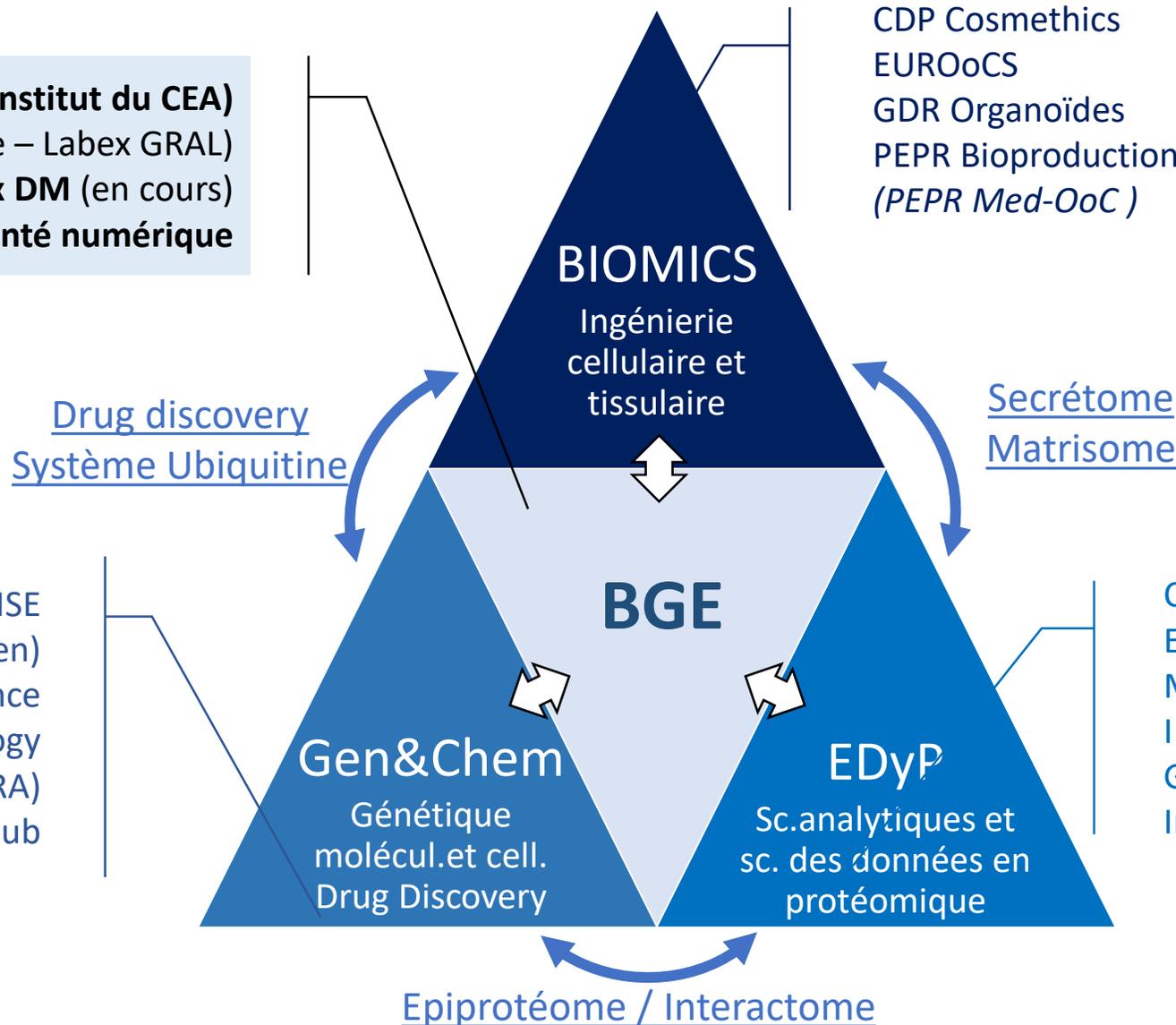


- **Organoïdes multicellulaires et vascularisés**
Ilots de Langerhans
Peau reconstituée

ITMO-TS
ITMO-Cancer
ITMO-BMSV
ITMO-BCDE

IRIG (Institut du CEA)
EUR CBH (Labex Arcane – Labex GRAL)
Labex DM (en cours)
PEPR Santé numérique

CDP Cosmetics
EUROoCS
GDR Organoïdes
PEPR Bioproduction et Biothérapies innovantes
(PEPR Med-OoC)



CDP PUNAISE
Proteocure (COST Européen)
Infrastructure ChemBioFrance
GDR Chemical Biology
D2ONCO (Cancéropôle CLARA)
Grenoble Drug Discovery Club

CDP Way2Health
Elixir European network
MIAI
IFB- Inst français de bioinformatique
Grenoble Epigenetics Club
Infrastructure ProFi

Contributions majeures

Responsabilités académiques

- X. Gidrol, **Codirecteur ITMO TS** Technologie pour la santé
- W. Rachidi, **Vice doyen UFR Pharmacie, Dir. Adj. Faculté H3S**
- M. Ferro, **Comité national du CNRS, section 20** (Bioch., Bio struct.)
- T. Burger, co-porteur d'une des 4 chaires Santé du **MIAI**
- M-O Fauvarque, Comité des expert.e.s de l'**ITMO Cancer**
- *M-O Fauvarque Dir Adj. **Pôle Chimie Biologie Santé UGA** (2021- Jul.2022)*
- 5-10 members **teaching at UGA** (from 2 to 40 hours/year)

Numerous participation to Expertises & Jurys

Réseaux européens



Funded by the European Union



Publications

131 Publications 2019-2022 including 40 as first or last author (PDC)

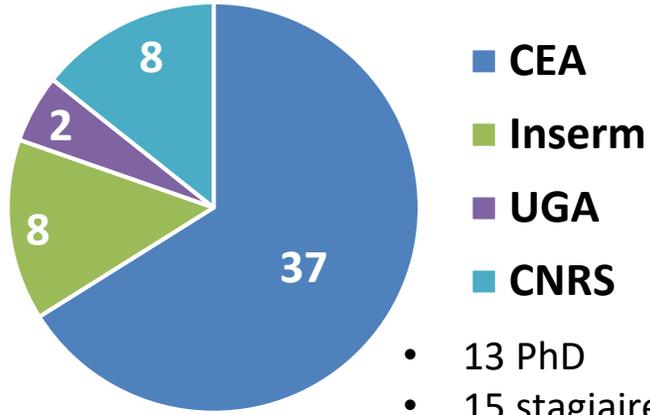
- C. Quintard, G. Jonsson, C. Laporte, C. Bissardon, A. Pitaval, N. Werschler, A. Leopoldi, A. Hagekrüys, P. Blandin, J-L Achard, F. Navarro, Y. Fouillet, J. M. Penninger, X. Gidrol. An automated microfluidic platform integrating functional vascularized organoids-on-chip. *bioRxiv* **2021.12.29.474327**
- Crespo M, Damont A, Blanco M, Lastrucci E, Kennani SE, Ialy-Radio C, Khatibi LE, Terrier S, Louwagie M, Kieffer-Jaquinod S, Hesse AM, Bruley C, Chantalat S, Govin J, Fenaille F, Battail C, Cocquet J, Pflieger D. *Nucleic Acids Res.* **2020**
- Kobaisi F, Sulpice E, Barette C, Fayyad N, Fauvarque MO, Badran B, Fayyad-Kazan M, Fayyad-Kazan H, Gidrol X, Rachidi W. *Int J Mol Sci.* **2021**

Valorisation

- Partenariats industriels en cours: **Edelris** (Gen&Chem), **Genel** (Biomics), **ADLIN Science** (EDyP, CIFRE)
- Prestations industrielles (PF EDyP and PF CMBA)
- 1 brevet en 2019, 1 dépôt d'invention en 2022

Personnel et ressources financières

Personnel



- 13 PhD
 - 15 stagiaires
 - 10 nationalités
- > 80 persons

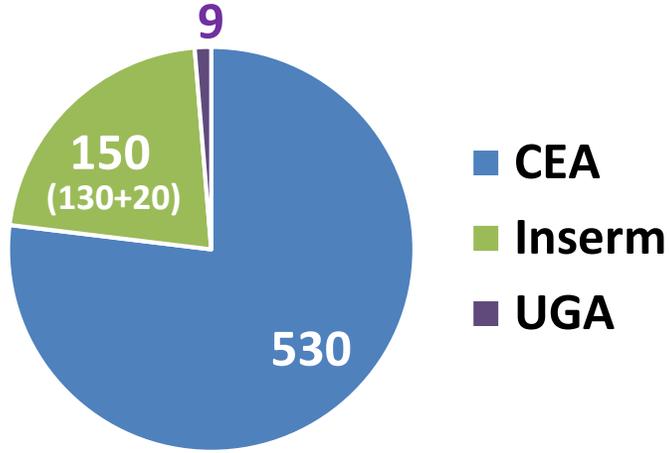
Attractivité : nouveaux recrutements

- 2021 Flora Clément (Biomics),
- 2021 Emily Tubbs (Biomics)
- 2022 Emilie Boncoeur (EDyP)

Besoins

- **Gestionnaires** (2 départs en 2023/24)
- **Leaders** (CPJ/MCF/CR/DR)
- **Ingénieurs & Techniciens** (PF, Labs)

Dotation des tutelles (estimat° k€ 2022)



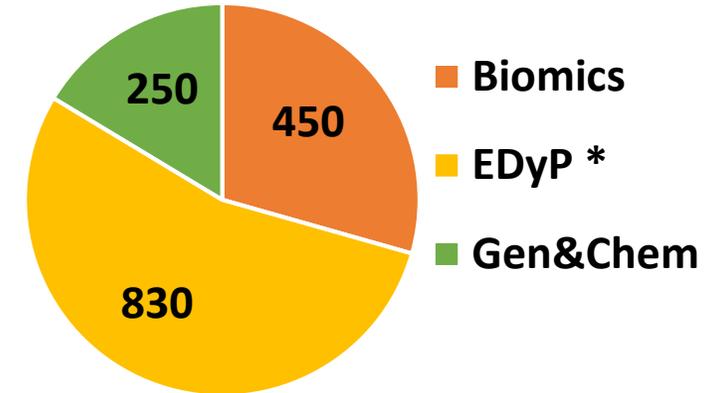
CEA: Frais d'hébergement

- ✓ Pérennité
- ✓ Recherche exploratoire et innovante
- ✓ Qualité de l'hébergement

Besoins

- Dotation UGA
- Dotation Inserm (9 arrivées)
- CEA support (infrastructure, recrutements)

Ressources (estimat° k€) (1 an)



* Sans les prestations



- ANRs
- Fondations
- Projets Européens
- UGA/IDEX (IRGA – CDP – Labex)
- CEA (impulsion inflexion)
- Collaborations & contrats industriels

Biosciences et bioingénierie pour la santé (BGE)

SWOT

Forces

- 3 équipes pérennes > 10 années d'existence
- Expertises complémentaires
- Intégration dans l'environnement local et dans des réseaux nationaux (dont infrastructures)
- Ressources financières
- Visibilité internationale (Marie Curie, EUROoCS)

Faiblesses

- 3 bâtiments différents
- Part de financements européens
- Jeunes recrues de stature internationale
- Sortie de période de transition (BioSanté)

Opportunités

- Visibilité internationale de l'UGA
- Collaboration avec des cliniciens (RIPH2, RHU)
- Labex GRAL et DM
- CDP Cross Disciplinary Programs
- PEPR Accélération & Exploratoires
- Programmes CEA - IRIG

Menaces

- Coût de l'instrumentation de pointe
- Temps de réponses et certains prérequis des appels d'offres (CPER, RHU...)
- Départ des deux gestionnaires en 2023/24
- Financement des infrastructures nationales
- Emergence de nouveaux leaders à susciter

Merci de votre attention!

Comité d'évaluation

Membres :

Anne Milet, UGA

Muriel Altabef, CNRS, chargée de mission AVIESAN

Franck Pérez, Institut Curie, ancien président du comité HCERES de BioSanté

Pierre-Olivier Couraud, Inserm

En conclusion, la création d'une nouvelle Unité BGE, comportant trois équipes labellisées en 2021 dans le cadre de BioSanté, doit être soutenue en donnant les moyens de tenir compte des points de vigilance. La directrice proposée est une excellente scientifique et les échanges ont montré un soutien très clair des membres de l'Unité, tout comme pour la co-directrice. Les 3 équipes se connaissent et interagissent depuis de nombreuses années, ce qui constitue une garantie d'un fonctionnement harmonieux durant les 3 prochaines années et la crise récente a visiblement renforcé la cohésion au sein de BGE. Parmi les pistes de progrès, la direction veillera notamment à accueillir de jeunes chercheuses et chercheurs post-doctorants, à renforcer la cohésion scientifique et humaine au sein de l'Unité et à rechercher des collaborations avec des équipes ou services cliniques afin d'optimiser le transfert et les applications des travaux de l'unité. La direction veillera aussi à animer rapidement une réflexion sur l'évolution des équipes qui pourrait inclure, avec le soutien des Tutelles, la création de jeunes équipes.

Processus de validation

Article 16 - Statuts de l'UGA-EPE et Article 29 - RI de l'UGA-EPE

« La création, le regroupement ou la suppression des structures de recherche font l'objet d'une délibération du conseil d'administration prise après avis de la commission de la recherche du conseil académique de l'université Grenoble Alpes et consultation de son comité technique. L'avis conforme du directoire et les avis des conseils des composantes académiques et des pôles de recherche concernés sont préalablement requis. »*

Comité d'évaluation	14.11
Conseil de pôle CBS	21.11
Conseil plénier H3S	6.12
VPR&I élargie	25.11
Directoire élargi	13.01
Commission recherche	3.02
CSA	21.02
CP du CA	7.03
CA	14.03

DISCUSSION

Gilles Debizet : pourquoi le conseil de la CSPM H3S a été consulté et pas celui de la FdS ?

Hervé Courtois : un seul enseignant-chercheur UGA, rattaché à H3S, fait partie de BGE.

Nassira Boudjada : j'ai compris qu'il y avait eu des difficultés après la fusion. Est-ce que des mesures d'accompagnement ont été prises ?

Marie-Odile Fauvarque : il y a eu des mesures d'accompagnement avec le comité de pilotage des tutelles. Le CEA a proposé un coach qui a suivi tous les responsables d'équipes ainsi que les personnels. De nombreux entretiens ont été menés. Cela ne nous a toutefois pas permis de résoudre les difficultés.

Hervé Courtois : nous avons, avec le Président, mené des entretiens avec les personnels UGA de Biosanté. Nous avons assuré un suivi de leur situation et écouté leur parole.

Thierry Forveille : est-ce que l'équipe BGE est identique à ce qu'elle était avant la fusion ?

Marie-Odile Fauvarque : en termes de contour d'équipes, BGE intègre les mêmes personnes, par contre du personnel BCI nous a rejoint.

Thierry Forveille : est-ce que les départs des gestionnaires sont liés aux problèmes rencontrés ?

Marie-Odile Fauvarque : deux gestionnaires ont demandé à sortir du périmètre de BCI, une l'a fait avant la scission et l'autre a demandé à rejoindre le GIN. Ce sont des personnels CNRS et INSERM. Les deux autres départs prévus concernent un départ à la retraite et un départ pour rapprochement de conjoint.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le vendredi 3 février 2023 est invitée à rendre un avis sur le projet de création du Laboratoire de Biosciences et bioingénierie pour la santé, BGE, UA13 Inserm, CEA, UGA.

Mandat de direction : 1^{er}.01.2023 au 31.12.2026

Marie-Odile Fauvarque, DR CEA, directrice
Myriam Ferro, DR CEA, directrice adjointe

Approuvez-vous la création de BGE ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	45
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du laboratoire de Biosciences et bioingénierie pour la santé, BGE.



**Évolution du périmètre du pôle PAGE
Intégration de Météo France
en tant que partenaire secondaire**

Présentation Jean-Charles Augereau

Pôle de recherche PAGE

AXES DE RECHERCHE :

1 – Univers : naissance, composition, évolution

- *Nouvelle physique au LHC*
- *Neutrinos – Matière noire et énergie noire*
- *Astrophysique multi-messagers & ondes gravitationnelles*

2 – Systèmes planétaires & planète Terre

- *Milieu interstellaire, formation stellaire et planétaire*
- *Planètes extra-solaires – Système solaire*
- *Cœurs planétaires*

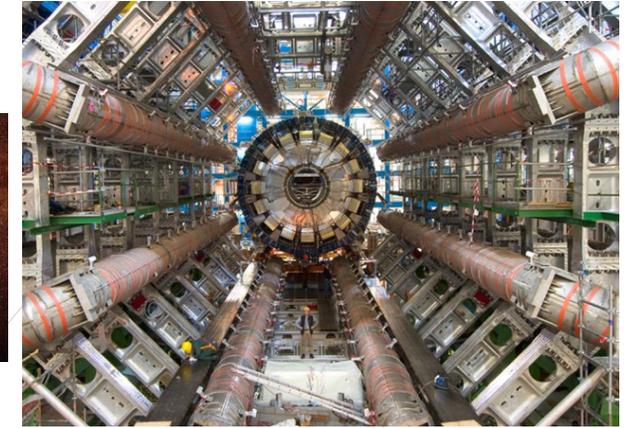
3 – Terre & anthropisation

- *Physique, chimie et dynamique de la Terre*
- *Géoressources – Risques et aléas naturels*
- *Climat et eau*
- *(Socio-)écosystèmes et biodiversité*

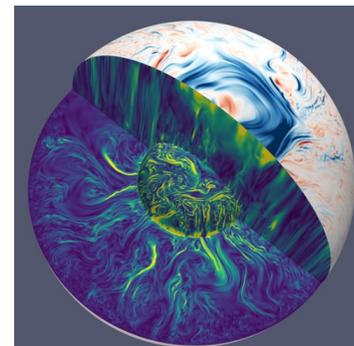
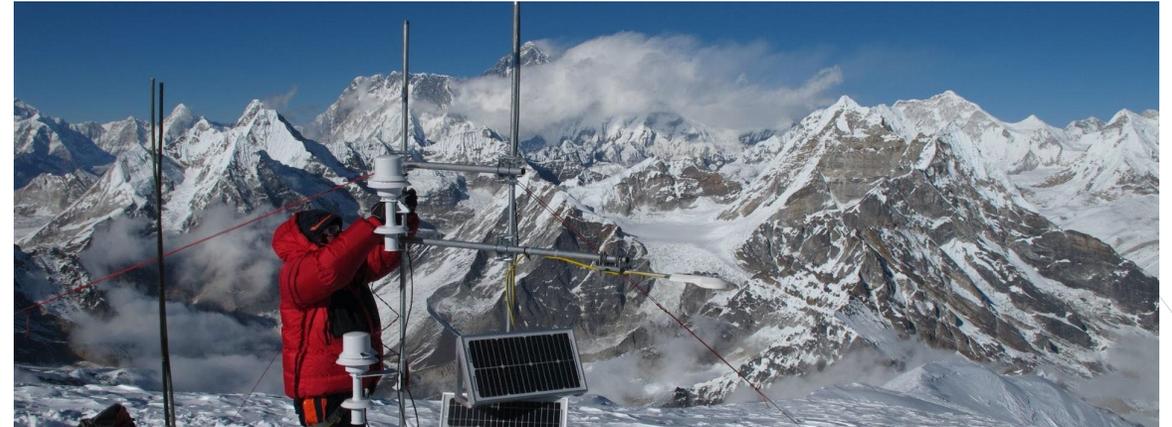
Exoplanète rocheuse devant son étoile



Détecteur ATLAS, collisionneur de hadrons du LHC (CERN)



Mesure d'accumulation de neige sur un glacier



Modèle des mouvements de convection dans le noyau de la Terre



Étude de la dynamique des écosystèmes de montagne

Périmètre du pôle (cf. Annexe 4 du RI de l'UGA)

LABORATOIRES MEMBRES DU PÔLE



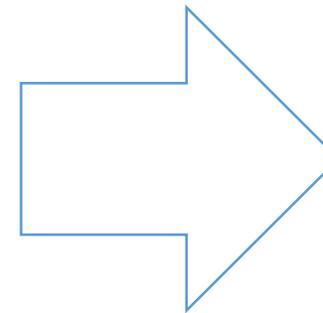
LESSEM



LABORATOIRES ASSOCIES DU PÔLE



PARTENAIRES PRINCIPAUX



Demande d'intégrer
Météo France
comme partenaire
secondaire
du pôle PAGE

Le Centre d'Etude de la Neige (CEN)



Le **CEN** est une équipe du **Centre National de Recherches Météorologiques** (CNRM, UMR 3589) dont les tutelles sont **Météo-France** et le **CNRS**.

- Thèmes de recherches : neige, météorologie, montagne, avalanche, climat
- Émarge en tant que PI ou partenaire sur les AàP locaux, nationaux (dont ANR), européens (dont ERC), et internationaux
- Publications : environ 25 articles/an dans des revues internationales de rang A (dont revues à fort impact)

- 25 postes permanents + ~25 non-permanents
- 3 équipes de recherche (Matériau neige, Observations, Modélisation) et 2 équipes soutien (Informatique, Logistique)
- Un bâtiment (Météo-France) sur le campus et deux sites d'observations (le Col de Porte et le Col du Lac Blanc, ce dernier étant partagé avec INRAE).

Le Centre d'Etude de la Neige (CEN)



Le CEN à Grenoble :

- Le CEN est une équipe associée de l'**OSUG** depuis 2004.
- Météo-France est tutelle de l'UAR OSUG depuis 2015.

- L'affiliation des personnels de recherche du CEN est la suivante : **Univ. Grenoble Alpes**, Université de Toulouse, Météo-France, CNRS, CNRM, Centre d'Études de la Neige, 38000 Grenoble, France

Le **CEN** a de fortes collaborations scientifiques avec de nombreux laboratoires du campus, en particulier **INRAe** (LESSEM), l'**IGE**, le **LECA**. Ces collaborations se traduisent par des projets, publications et encadrement communs.

Le **CEN** siège au conseil d'administration de l'association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (**ANENA**) et du secrétariat du Pôle Alpin Risques Naturels (**PARN**).

Intégration de Météo France comme partenaire secondaire

Contexte :

- **Mai 2017** : intégration du CEN – Centre d'Etudes de la Neige (unité du CNRM – Centre National de Recherches Météorologiques) en qualité d'unité membre du pôle PAGE
- **Novembre 2020 – élections des conseils des pôles** : seuls étaient électeurs et éligibles les personnels CNRS du CEN (8 / 43 personnels)
- **Evolution du statut de Météo France par la modification du décret n°2021-882 du 1^{er} juillet 2021 fixant la liste des établissements publics dont les statuts prévoient une mission de recherche** : Météo France dispose désormais d'une mission de recherche ce qui règle les difficultés liées jusqu'à lors par son statut d'établissement public administratif notamment s'agissant des scrutins électoraux. Il n'y a plus d'obstacle juridique à ce que les personnels Météo France puissent voter lors des élections du conseil du pôle.

Intégration de Météo France comme partenaire secondaire

Quelles implications ?

- Formalisation des collaborations étroites du CEN avec les unités du site, et **reconnaissance** de la contribution du CEN aux activités de recherche de l'UGA
- Les personnels Météo France du CEN, majoritaires au sein de l'unité, deviennent **électeurs et éligibles**, contribuant au sentiment d'appartenance à l'établissement
- Météo France deviendra membre du **Comité d'Orientation Stratégique** du pôle PAGE, assurant une meilleure représentation des tutelles des laboratoires membres du pôle
- **Signature** des articles scientifiques : pas d'impact puisque déjà en place avec **l'UGA comme première affiliation**

Avis des instances

Conseil du pôle PAGE du 4 avril 2022

- Vote **favorable à l'unanimité**.

Comité d'orientation stratégique du pôle PAGE du 20 mai 2022

- Les membres du COS, sensibles à l'argumentaire avancé et dans un objectif de renforcer les collaborations et les liens scientifiques, **n'émettent aucune objection à cette intégration**.

Directoire élargi de l'UGA du 18 juin 2022

- Après avoir pris connaissance des arguments, notamment les investissements des chercheurs de Météo France dans le CEN rattaché au pôle PAGE et pour le rayonnement de l'UGA plus globalement, et considérant les évolutions des aspects réglementaires permettant à Météo France, disposant désormais d'une mission recherche, d'être partie prenante des opérations électorales concernant le conseil du pôle de recherche, la **proposition est validée**.

DISCUSSION

Thierry Forveille : je suis un peu étonné du nombre de publications, seulement 25 par an, par rapport à la taille du laboratoire composé de 25 permanents. Est-ce lié à leur activité partielle en recherche ?

Jean-Charles Augereau : ce sont des publications de rang A. Il est possible qu'un certain nombre de publications ne soient pas comptabilisées ici. Il y a beaucoup d'activité sur site. On n'enregistre peut-être pas un nombre d'articles aussi important que dans d'autres disciplines mais cela représente 1 article par an par chercheur. Les personnels ne sont pas que des chercheurs, il y a des techniciens et ingénieurs de recherche. Les 25 membres non permanents sont majoritairement des doctorants et post-docs.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le vendredi 3 février 2023 est invitée à donner un avis sur la proposition d'intégration de Météo France en tant que partenaire secondaire au pôle PAGE, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Approuvez-vous l'intégration de Météo-France comme partenaire secondaire du pôle PAGE ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	45
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'intégration de Météo France en tant que partenaire secondaire au pôle PAGE.



Budget recherche et innovation UGA 2023



Faits marquants budget 2023

Recettes :

- ▶ Poursuite LPR
- ▶ Report de recettes DSG 2022

Dépenses

- ▶ Budget équipements scientifiques suite à l'AàP opéré au 1^{er} semestre 2022, alimenté par report DSG 2022
- ▶ Financement du surcoût de demi-ATER pour des 4èmes années de thèse, notamment en SHS : 10 postes divisés, surcoût/poste de 19 k€
- ▶ Enveloppe BIATSS LPR portée à 850 k€
- ▶ Complément de dotations ...

Dotations aux labos

- ▶ Complément de dotations aux unités pour compenser mise en place des frais d'infra là le modèle n'était pas appliqué
- ▶ Compléments ciblés suivant un indicateur : dotation UGA - frais d'infra par EC UGA
- ▶ Deuxième indicateur à introduire pour le budget 2024 : dotation UGA y compris établissements-composante par C-EC

PAGE, MSTIC, CBS

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
PAGE		LPSC	253 850
PAGE		LECA	73 200
PAGE		IGE	195 852
PAGE		IPAG	164 512
PAGE		ISTerre	193 358
PAGE		SFR CSUG	7 000
PAGE		OSUG	145 000
PAGE		ERCA	18 000
PAGE		IRP SAMIA	5 000

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
MSTIC	PEM	G-SCOP	44 996
MSTIC		GIPSA-lab	102 803
MSTIC		LIG	323 207
MSTIC	PEM	TIMA	31 656
MSTIC		VERIMAG	50 832
MSTIC	CBS	TIMC	189 836
MSTIC		IF	210 205
MSTIC		LJK	147 910
MSTIC	PEM	LCIS	24 995
MSTIC		IMPT	65 000
MSTIC		GRICAD	32 000
MSTIC		IF - Annale	7 000
MSTIC		IF - Bibliothèque	57 000
MSTIC		MaiMoSiNE	8 000
MSTIC		MAM	18 000
MSTIC		MathDoc	34 000
MSTIC		AMIES	32 000
MSTIC		IF - Ecole d'été	8 000

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
CBS	PEM	CERMAV	30 800
CBS		DCM	326 149
CBS		DPM	67 633
CBS		LCBM	76 000
CBS		IAB	211 626
CBS		IBS	339 000
CBS		LPCV	45 000
CBS		AGEIS	17 918
CBS		ex-BGE	10 000
CBS		BioSanté	38 000
CBS		Brain Tech Lab	28 427
CBS		GIN	258 600
CBS		HP2	70 479
CBS		LBFA	80 250
CBS		LRB	37 000
CBS		PAVAL	9 000
CBS		STROBE	14 057
CBS		SFR SIGN	12 000
CBS		SFR IMBG	8 000
CBS		ICMG	94 000
CBS		Jardin Lautaret	31 000
CBS		hTAG	97 000
CBS		IRMaGE	63 000
CBS		CIC	18 000

SHS, PSS, PEM

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
SHS		LARHRA	47 718
SHS		Litt&Arts	152 637
SHS		GRESEC	95 091
SHS		ILCEA4	140 140
SHS		IPhiG	25 748
SHS		LaRAC	39 010
SHS		LIDILEM	122 160
SHS		LIPPC2S	50 322
SHS	CBS	LPNC	76033
SHS		LUHCIE	71 193
SHS		SENS	24 116
SHS		SFR CREATION	30 000
SHS		CIST	7 000
SHS		MaCI	100 000
SHS		MSH Alpes	133 000

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
PSS		GAEL	66 191
PSS		PACTE	139 101
PSS		AAU Cresson	8 000
PSS		AE&CC	8 000
PSS		CERAG	146 961
PSS		CERDAP2	11 444
PSS		CESICE	47 839
PSS		CREG EA	58 816
PSS		CRJ	112 966
PSS		MHA	5 000
PSS		SFR TeR	15 000
PSS		Innovacs	20 000

Pôle 1	Pôle 2	Acronyme	Dotation
PEM		LEPMI	30 418
PEM		LMGP	8 000
PEM		SIMaP	15 332
PEM		SyMMES	36 050
PEM		LIPhy	198 197
PEM		LNCMI	15 000
PEM		LPM2C	27 062
PEM		NEEL	142 341
PEM		SPINTEC	10 350
PEM		3SR	104 499
PEM		G2Elab	64 500
PEM		IMEP-LAHC	24 000
PEM	PAGE	LEGI	63 515
PEM		LGP2	8 000
PEM		LRP	66 560
PEM		LTM	35 020
PEM	CBS	MEM	9 270
PEM		PHELIQS	20 000
PEM		SBT	10 350
PEM		Fed3G	9 000
PEM		FMNT	7 000
PEM		CPTGA	9 000
PEM		QuantAlps	30 000
PEM		CMTC	0
PEM		S.mart	10 000
PEM		Houches	90 000
PEM		ESONN	18 000
PEM		HERCULES	33 000
PEM		IRL LN2	30 000
PEM		IN13	20 000
PEM		UMI NI-Matter	10 000
PEM		IRL J-FAST	30 000

Recettes

Budget Recherche UGA		Total 2022	2023
Dotations	Dotation Etablissement	6 628 109 €	6 628 109 €
	MS DGDRIV sur UB MS	604 000 €	604 000 €
	Dotation campagne invités	375 000 €	375 000 €
	Dotation décharge et fonctionnement direction pôles	80 000 €	80 000 €
	LPR : moyens laboratoires	1 657 826 €	2 148 783 €
LPR RH	LPR : démarrage MCFs recrutés hors mobilité	306 000 €	150 000 €
	LPR : CRCT	115 000 €	55 000 €
DSG	Projets DSG	750 000 €	738 000 €
Contrats subventionnés	Préciput ANR	1 710 093 €	2 255 000 €
	Part site du préciput ANR (2% versés au gestionnaire)		175 000 €
	Frais de gestion sur contrats de recherche	1 606 000 €	1 740 000 €
	Remboursement rec. horaires sur contrats	130 000 €	130 000 €
Valorisation	Redevances	496 000 €	386 000 €
	Refacturation de frais de PI	95 237 €	83 261 €
	Autres recettes	16 600 €	50 000 €
	Frais de gestion sur contrats industriels	180 000 €	220 000 €
	Frais d'environnement sur projets SATT	160 000 €	160 000 €
Divers	Remboursement Grenoble INP-UGA incendie 3SR	140 000 €	140 000 €

16 118 153 €

Dépenses

Dotations	Dotation aux labos	7 091 496 €	7 521 496 €
	MS laboratoires renforts	430 000 €	300 000 €
	MS BIATSS labos LPR	490 957 €	850 000 €
RH	Décharges dont CRCT 253 k€, nv MCF 80 k€	750 000 €	750 000 €
	Soutien démarrage activité nouveaux MCF	375 000 €	260 000 €
	Demi-ATER (19 k€ par poste dédoublé et année)		40 000 €
Equipement	Appel équipement scientifique		1 200 000 €
	Part site du préciput ANR (2% versés à l'hébergeur)		175 000 €
	AAP IRGA	850 000 €	940 000 €
AàP	Professeurs invités	375 000 €	375 000 €
	Soutien colloques	105 000 €	105 000 €
	Frais de Propriété Intellectuelle	700 000 €	620 000 €
Valorisation	Dotation Floralis	553 000 €	553 000 €
	Intéressement, primes, reversement	265 700 €	218 500 €
Fonction.	Fonctionnement DGD, VPR et pôles	105 000 €	95 000 €
	MS DGDRIV	305 000 €	305 000 €
	MS DGDRIV sur UB MS	604 000 €	604 000 €
	Adhésions	60 000 €	75 000 €
Divers	Soutiens spécifiques	197 255 €	279 500 €
	Nouveaux projets		163 657 €
	KIC Health et Raw materials	100 000 €	100 000 €
UGA	Part FG sur contrats reversée à l'Établissement	356 000 €	588 000 €

16 118 153 € 46

DISCUSSION

Alan Chauvin : l'an dernier un tableau Excel nous avait été présenté. Il montrait les indicateurs qui avaient été créés pour compenser les écarts importants de dotations entre laboratoires.

Hervé Courtois : j'essayerai de préparer quelque chose au moins équivalent à ce qui a été fait l'an dernier.

Marjorie Fraise : j'ai une question concernant l'enveloppe de dépenses en masse salariale BIATSS sur LPR. Tu passes de 490 k€ à 850 k€ : est-ce que cela correspond à la création de postes BIATSS en renfort dans les laboratoires ?

Hervé Courtois : une partie des nouveaux moyens LPR ciblés pour l'augmentation du soutien aux laboratoires sera dédiée aux dotations, et une autre partie au recrutement de personnels BIATSS pour les laboratoires. On commence par ouvrir des CDD avec une trajectoire si possible vers la CDIisation. Cette ligne LPR concerne des besoins pérennes.

Alan Chauvin : l'année dernière on nous avait indiqué qu'une partie des salaires de la valorisation n'était pas comprise dans les dépenses, est-ce toujours le cas ?

Hervé Courtois : la discussion dont tu te rappelles concerne le focus valorisation présenté au printemps. Nous avons précisé que les personnels qui contribuent à l'activité valorisation ont d'autres activités. Les juristes de la DGD RIV, par exemple, s'occupent de toutes les conventions avec les organismes, les conventions de création de fédération, d'un projet financé etc. Dans le budget recherche que je présente, il y a une toute petite part de la masse salariale des personnels de la DGD RIV. Historiquement, une part est financée sur le budget DGD RIV ; on le lit sur la ligne correspondant à 604 k€.

Alan Chauvin : c'est pour évaluer la perte en valorisation qui est de l'ordre de 400 k€.

Hervé Courtois : derrière ces chiffres, il y a tous les moyens qui arrivent par les contrats industriels et qui sont gérés, notamment, par Floralis. La dotation Floralis correspond à ces services. Grâce à cette action, des sommes conséquentes de contrats industriels arrivent dans les laboratoires.

Gilles Debizet : les brevets issus de contrats industriels apparaissent dans les recettes qui sont ici ?

Hervé Courtois : dans ce budget recettes-dépenses tu as les dépenses liées aux frais de PI et les revenus liés à l'exploitation des brevets. Ensuite, tu as les contrats industriels gérés par Floralis, grâce à la dotation Floralis qui apparaît dans les dépenses ; puis, des frais de gestion sur contrats industriels entrent dans le budget DGD RIV (recettes) et une somme en millions qui n'apparaît pas dans ce budget-là arrive directement dans les laboratoires. On peut se dire que l'on perd quelques dizaines de milliers d'euros mais il faut voir aussi ce qui rentre dans nos laboratoires grâce à cette activité.

Gilles Debizet : pourrait-on avoir une présentation du budget Floralis ?

Hervé Courtois : on peut prévoir une présentation de Floralis dans son ensemble, pourquoi pas.

Alan Chauvin : nous avons eu la présentation de la nouvelle unité de service valorisation qui regroupe Grenoble INP-UGA et l'UGA mais pas de son budget.

Hervé Courtois : il s'agit d'une unité de service avec des forces Grenoble INP-UGA et UGA. Aujourd'hui les budgets Grenoble INP-UGA et UGA sont séparés. Il n'y a pas de budget consolidé.

Gilles Debizet : on a tous les éléments concernant l'UGA mais il nous manque une vision du budget de Floralis.

DISCUSSION

Yves Wouters : si vous évoquez les contrats industriels et les subsides qui arrivent directement dans les laboratoires, Floralis n'en détient que la gestion. Il s'agit en fait du budget des laboratoires, des ressources issues en contrats industriels. Peut-être que Floralis serait en capacité de nous transmettre ces informations mais il s'agit de l'argent qui rentre dans les laboratoires. Si on voulait avoir des informations pour mieux comprendre ce budget, il pourrait être utile d'avoir des données sur les autres CAPM. Un élément de compréhension, si ce n'est pas secret, serait d'avoir les chiffres de Grenoble INP-UGA, voire même des éléments concernant d'autres universités françaises. On a du mal à situer l'effort ou la position de l'établissement et de sa politique recherche en ayant uniquement ces chiffres.

Hervé Courtois : le budget recherche de Grenoble INP-UGA est voté en Conseil Scientifique. Il fait partie d'un budget qui est vu par le CA de l'UGA. Avec Grenoble INP-UGA on a essayé de converger sur la dotation des laboratoires. Grenoble INP-UGA applique un modèle pour la dotation aux laboratoires mais le périmètre est resserré. La diversité de nos laboratoires est telle que ce serait vain d'essayer d'appliquer un modèle pour tous les laboratoires de l'UGA. Ensuite, les comparaisons ne sont jamais très faciles. Grenoble INP-UGA n'a pas de frais d'infrastructure mais informe le laboratoire d'une estimation du coût de l'infrastructure dont le laboratoire fait partie. Certains établissements vont être plus ou moins généreux en dotations, bourses de thèses etc. Les équilibres peuvent être différents.

Eve De Rosny : comme nous avons beaucoup d'UMR, il serait intéressant de comparer les dotations des autres organismes de recherche.

Hervé Courtois : nous avons les données des bilans réalisés au moment de l'HCERES. Les organismes dotent mieux les UMR que nous ne le faisons. Nous avons pas mal progressé en augmentant les dotations en 2021. Je peux essayer de retrouver des données mais elles dateront de 2019.

Marjorie Fraisse : je n'ai pas ces données parce qu'il y a un fonctionnement par institut. La consolidation par site se fait au moment de l'HCERES.

Hervé Courtois : j'ai noté que nous pourrions prévoir une présentation de l'activité de Floralis, remettre à jour et essayer de compléter la présentation qui vous avait été faite concernant la masse salariale des personnes de la DGD RIV impliquées dans la valorisation, répondre à la question de l'apport des laboratoires par les contrats industriels, voir ce que nous pourrions apprendre du budget recherche de Grenoble INP et retrouver des données issues de la dernière évaluation HCERES.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le vendredi 3 février 2023 est invitée à donner un avis sur la répartition du budget recherche et innovation UGA 2023.

Approuvez-vous la répartition du budget recherche et innovation UGA 2023 ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	45
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la répartition du budget recherche et innovation UGA 2023.



**Avis sur les propositions de
subventions aux manifestations
scientifiques**

AAP 2023 – session 1

Avis sur les propositions de subventions aux manifestations scientifiques

AAP 2023 – session 1

RAPPEL DU PROCESSUS :

Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management, Université Grenoble Alpes, et l'UGA s'associent et apportent leur soutien commun aux manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par les laboratoires de leurs périmètres. Les demandes d'aide peuvent concerner des manifestations revêtant divers formats selon les disciplines mais doivent concerner le champ de la recherche uniquement.

Le soutien aux manifestations s'élève au maximum à 2 000€.

CALENDRIER DE LA 1ère SESSION :

Du 20 octobre au 21 novembre 2022 : dépôt des demandes d'aide ;

Du 28 novembre 2022 au 4 janvier 2023 : examen des dossiers par les pôles et proposition de financement pour chaque dossier ;

19 janvier 2023 : vote de la Commission de la recherche sur les propositions de financement UGA.

CRITÈRES DE FINANCEMENT :

- Caractère scientifique de la manifestation : les manifestations en lien avec le champ de la formation n'entrent pas dans le cadre de cet appel ;
- Nombre de participants (auditeurs uniquement) ;
- Niveau d'implication des établissements ;
- Caractère national ou international ;
- Lieu de la manifestation : Grenoble et sa région proche, sauf exceptions justifiées ;

Attention : les demandes soumises lors de la 1ère session ne pourront être redéposées en 2nde session.

MAINTIEN DANS LA LETTRE DE CADRAGE COMPTE-TENU DU CONTEXTE :

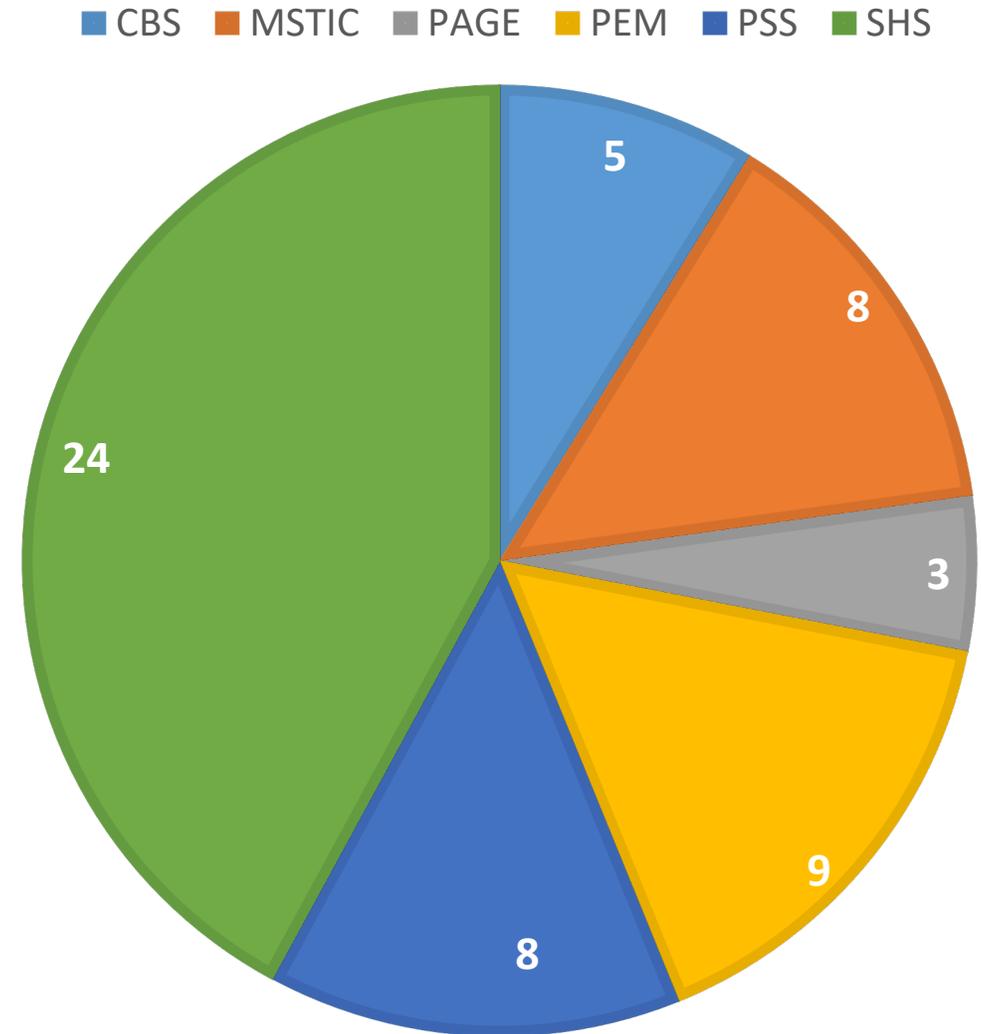
Il sera précisé comment les modalités de cette manifestation pourront être aménagées au regard de la situation de pandémie.

Projets déposés par pôle

Quelques chiffres* :

57 demandes déposées
pour **96 010€** demandés

Demandes issues de **36** structures de recherche
Enveloppe UGA/Grenoble INP-UGA session 1 : **79 000€**



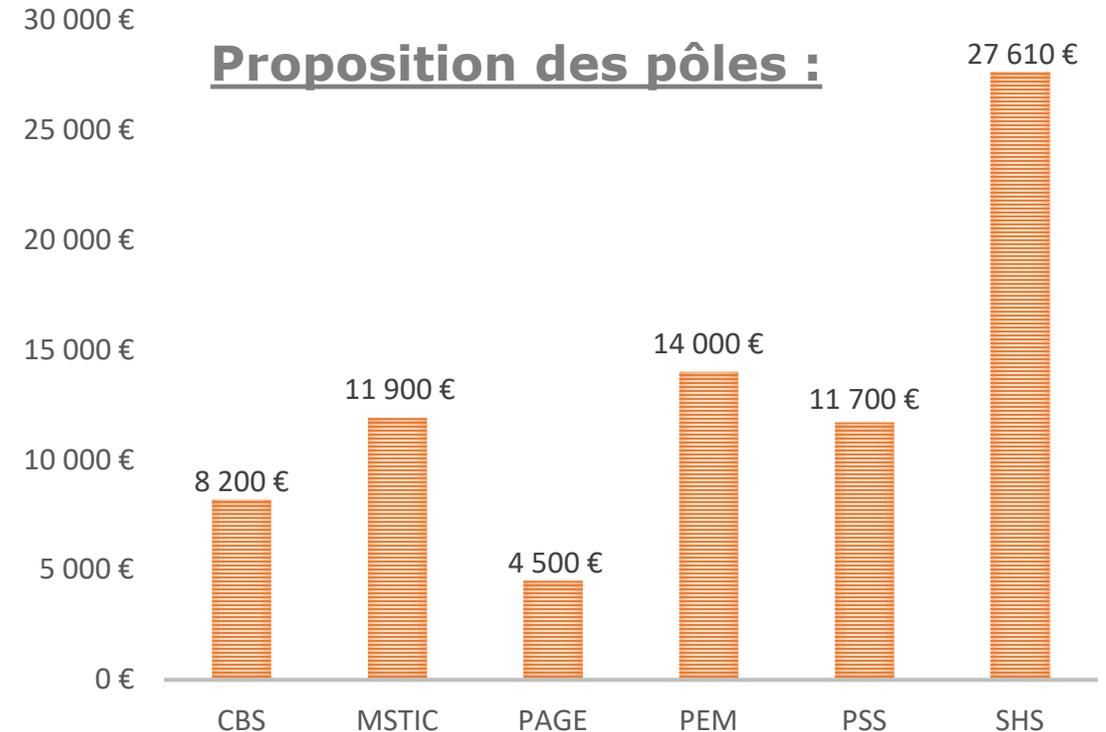
* Cf. Tableau de synthèse des projets déposés par pôle

Demandes de subvention: Procédure et proposition

Budget total de 79 000 € pour une demande de 96 010 €.

Soit un taux de succès moyen d'environ 82 %

Enveloppe indicative attribuée à chaque pôle en fonction de la somme totale demandée sur une base d'environ 82 % de taux de succès pour chacun.



PROPOSITION :

La Vice-Présidence Recherche de l'UGA propose à la Commission de la recherche de suivre l'avis des pôles concernant les dossiers financés par l'UGA.

Proposition de financements

Taux de succès S1 : 82 %
Enveloppe UGA restante pour S2 : 41 530 €

Pôle	Nbre de dossiers déposés	Nbre de dossiers financés	Total demandé	Total proposé par les pôles	Total financé Grenoble INP - UGA	Total proposé UGA
CBS	5	5	10 000 €	8 200 €	0 €	8 200 €
MSTIC	8	8	14 500 €	11 900 €	6 340 €	5 560 €
PAGE	3	3	5 380 €	4 500 €	1 100 €	3 400 €
PEM	9	9	17 000 €	14 000 €	7 000 €	7 000 €
PSS	8	7	14 200 €	11 700 €	0 €	11 700 €
SHS	24	21	34 930 €	27 610 €	0 €	27 610 €
TOTAL	57	53	96 010 €	77 910 €	14 440 €	63 470 €

DISCUSSION

Thierry Forveille : avez-vous une réflexion sur le coût de ce dispositif ? Je crains que ce coût d'évaluation soit au moins comparable aux sommes distribuées.

Hervé Courtois : il faut essayer d'alléger la procédure car ce dispositif ne propose pas de grands financements. A mon avis, il ne faut pas impliquer le conseil de pôle au premier niveau d'évaluation et travailler au niveau du directoire puis présenter les propositions en conseils.

Yves Wouters : quand on n'est pas assez transparent on se plaint donc on met en place des processus d'évaluation de plus en plus complexes, et quand cela devient trop complexe, on se plaint de l'argent que l'on dépense dans ces processus. On est en permanence en train d'osciller entre ces deux positions depuis des années.

Thierry Forveille : ne devrait-on pas plutôt attribuer cet argent aux laboratoires, charge à eux de se débrouiller ?

Hervé Courtois : il y a des projets inter-laboratoires. Certes il faut essayer d'alléger les processus.

Yves Wouters : 82% de financement ce n'est pas si mal et je note un autre point positif ; des aides conséquentes sont faites pour la manifestation scientifique en SHS ce qui constitue un très grand intérêt pour les communautés en SHS.

Hervé Courtois : je propose que l'on ait un échange avec les pôles sur l'ampleur des moyens en termes de temps consacré à l'appel.

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le vendredi 3 février 2023 est invitée à donner un avis sur les propositions de financement UGA de la 1ère session 2023 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques ».

Approuvez-vous les propositions de soutien aux manifestations scientifiques (1er semestre 2023) ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	45
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les propositions de financement UGA de la 1ère session 2023 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques ».



**Approbation relevé de décisions
CR plénière
1^{er} décembre 2022**

Le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 1^{er} décembre 2022 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 1^{er} décembre 2022 ?

Résultat du vote anonyme :

Membres en exercice	45
Membres présents	17
Membres représentés	11
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR plénière du 1^{er} décembre 2022.

Statut d'enseignant-chercheur attaché



Contexte

- ▶ Demande des organismes et grands instruments de renforcer les liens avec l'UGA par l'implication de leur personnel
- ▶ Volonté de certains de ces personnels de s'impliquer dans la durée dans l'enseignement à l'UGA
- ▶ Volonté de l'UGA de renforcer nos liens avec les chercheurs des organismes et des grands instruments.
- ▶ Intérêt pour les composantes de s'assurer que des vacataires assurent des enseignements sur la durée, ce qui permet de les impliquer plus sérieusement dans les équipes pédagogiques.

Candidature

- ▶ Tout chercheur ou ingénieur de recherche d'un organisme de recherche partenaire de l'IdEx, titulaire d'un doctorat, affecté à une unité de recherche de l'UGA (inclut DRT),

OU

Tout chercheur ou ingénieur de recherche d'un grand instrument européen localisé à Grenoble, titulaire d'un doctorat.

OU

Cadre d'une entreprise partenaire de l'UGA, titulaire d'un doctorat.

- ▶ Soumission CV, lettre de motivation, projet d'enseignement, recommandation écrite d'un enseignant-chercheur titulaire de l'UGA
- ▶ Décision par une composante académique
- ▶ Durée 4 ans, renouvelable après présentation du bilan
- ▶ Convention cadre avec l'employeur + convention bi-partite personnel-UGA

Engagements

- ▶ Service d'enseignement d'au moins 48 h eq. TD annuels pendant la période.
- ▶ Dont si possible une partie en Licence ou BUT.
- ▶ Pouvant comprendre une part d'heures au titre du référentiel équivalence horaire formation avec un socle de face à face pédagogique à définir.
- ▶ Participation aux travaux des équipes pédagogiques des enseignements concernés : réunions pédagogiques, contribution aux documents et ressources pédagogiques, préparation, surveillance et correction des évaluations, participation aux réflexions sur les évolutions.

Droits

- ▶ Titre de Maître de conférences attaché à l'UGA pour les chargés de recherche et ingénieur de recherche
- ▶ De Professeur attaché à l'UGA pour les directeurs de recherche
- ▶ Pour les industriels, le choix entre les deux titres doit être fait considérant l'expérience de la personne

- ▶ Paiement des heures d'enseignement, que le titulaire peut refuser
- ▶ Adresse électronique UGA
- ▶ Accès à la documentation scientifique UGA

DISCUSSION

Julie Sorba : ces personnes vont être rémunérées au taux horaire vacataire ?

Hervé Courtois : en effet

Julie Sorba : c'est curieux car on a du mal à recruter sur le taux horaire de 41,41 € et ces personnes signeraient pour 4 ans pour dispenser 48 heures de cours rémunérées au taux horaire à 41,41 €.

Hervé Courtois : du point de vue financier, il n'y a pas d'impact ; par contre ces personnes pourront avoir accès aux heures du référentiel de formation.

Serge Slama : est-ce que la cellule juridique s'est penchée sur cette question ? Ce n'est pas la logique de la vacation qui répond normalement à un besoin temporaire.

Hervé Courtois : les services juridiques se sont penchés sur le sujet. J'ai par ailleurs été informé que le dispositif ne pouvait pas fonctionner sur 4 ans mais sur 3 ans.

Serge Slama : on va proposer un contrat de 3 ans avec une rémunération inférieure au smic. Pourquoi faut-il forcément signer une convention de rattachement avec un organisme ? On peut avoir des professionnels ?

Hervé Courtois : ce schéma n'a pas vocation à remplacer le statut de vacataire.

Julie Sorba : qu'est-ce qui a motivé cette proposition ?

Eve De Rosny : dans les grands instituts comme l'ESRF, quand les personnels veulent faire des vacations ils doivent le faire durant leurs congés. Ils n'ont pas d'autorisation de cumul. C'est sans doute de là que vient la demande ; ce statut permettrait d'officialiser ces missions.

Marjorie Fraisse : le CNRS ne demande plus d'autorisation de cumul ; il faut maintenant une autorisation préalable.

Pascal Perrier : ce sont les personnes qui demandent cela et non les institutions. Le CEA et l'ESRF bloquent tout pour que les personnels viennent chez nous.

Yves Wouters : au niveau peut être des N+1 et N+2 tu as sans doute raison. On a tous connu des cas de personnes empêchées. Au niveau des organismes de façon centralisée c'est exactement le contraire. La force motrice est d'amener l'ensemble notamment de nos collègues au CNRS à faire de l'enseignement et à avoir demain un métier de chargé de recherche qui serait un pseudo-métier d'EC et pourrait dans le futur limiter le recrutement d'EC.

Pascal Perrier : pour qui jouons nous ? Compte tenu du contexte j'avoue que je suis surpris et je ne comprends pas cette proposition.

Hervé Courtois : je suis sous pression de collègues à l'ILL qui voudraient s'engager dans l'enseignement, voudraient faire le lien entre l'ILL et l'UGA. Du temps de l'UJF il y avait des professeurs associés. A part faire des vacations ils ne voient pas d'autres opportunités pour se rapprocher de l'UGA.

Julie Sorba : pourquoi ne peuvent-ils pas faire des vacations ?

Gilles Debizet : ils le peuvent mais ils veulent davantage de reconnaissance.

Hervé Courtois : on leur donne une plus forte reconnaissance par ce titre-là.

Nassira Boudjada : l'intérêt de ces chercheurs est de pouvoir être reconnu dans une PEDR.

Hervé Courtois : il n'y a pas de changement concernant l'encadrement doctoral, les jurys de thèse etc. dans ce statut d'EC attaché qui n'apporte rien de plus que ce qu'ont les collègues.

Julie Sorba : est-ce que l'on peut imaginer que ces chercheurs pourraient enseigner dans des licences puisque c'est là que nous avons des besoins ?

Hervé Courtois : il est prévu que ces personnes puissent faire des vacations en licence comme en BUT. Cela concernera un petit nombre de personnes qui voudront s'engager.

Eve De Rosny : pourquoi discute-t-on de cela en Commission recherche et pas en CAC plénier parce que cela concerne aussi très fortement les équipes enseignantes qui vont accueillir ces chercheurs ?

DISCUSSION

Hervé Courtois : on pourrait le faire mais je pose la question : qu'est-ce que cela retire à l'UGA ? Je ne vois que des bénéfiques.

Yves Wouters : il me semble qu'il y a un danger, à moyen terme, qu'on dise un jour que le statut d'un chargé de recherche CNRS intègre désormais 50 heures d'enseignement à l'université.

Hervé Courtois : je m'occupe de l'UGA et non du statut des personnels CNRS.

Yves Wouters : ils sont pourtant concernés par la question. A l'IUT1, ce statut pourrait concerner potentiellement plus de 100 personnes, puisqu'historiquement, dans leurs statuts, les IUT incluent 33% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'université.

Hervé Courtois : on parle de titulaires du doctorat.

Yves Wouters : c'est souvent le cas.

Marjorie Fraisse : ce n'est pas une demande du CNRS mais une discussion est en cours et on examine cette question avec intérêt.

Gilles Debizet : il me semble que cela pose de nombreuses interrogations. Ce statut mérite d'être à nouveau discuté en prenant le temps de l'instruire avec les membres de la CFVU du CAC avec des positions qui tiendraient peut-être compte des objections exprimées ici. Il y a de nombreux paramètres à creuser et des points de détails à examiner.

Alan Chauvin : est-ce qu'il s'agit d'une proposition sur un petit nombre à titre expérimental que l'on pourrait évaluer dans 3 ans ?

Hervé Courtois : oui bien sûr.

Julie Sorba : pourrait-on avoir une idée du vivier ? Qui serait intéressé ? Dans quel type de cours, quel type de licence ? Sinon, je ne vois pas l'intérêt.

Hervé Courtois : la situation est très diverse d'une discipline à l'autre en termes de vivier et sur ce que les collègues peuvent apporter. Si je reprends les remarques, vous souhaitez que ce soit un dispositif expérimental. En termes de

vigilance, il faut insister sur la notion d'enseignement en licence.

Julie Sorba : pourrions-nous avoir des précisions sur les personnes concernées ?

Hervé Courtois : les grands instruments, notamment l'ILL nous ont sollicités. Le CEA DRT (LETI, LITEN) ont également exprimé la demande, comme quelques collègues CNRS. En échangeant de nouveau de façon très ouverte en directoire, l'INRAE s'est exprimée favorablement à cette idée.

Julie Sorba : je ne comprends pas le point de blocage. Qu'est-ce qui empêche le collègue d'effectuer des vacations sans passer par un statut particulier ?

Hervé Courtois : l'idée est d'encourager ces collègues à s'engager dans la durée dans l'enseignement.

Yves Wouters : il y a un problème de reconnaissance et de donner un statut qui leur permette d'argumenter au niveau de leur hiérarchie proche. Le statut permettrait de fluidifier les relations internes même entre le CEA et l'UGA. Avec le CNRS c'est souvent moins difficile. Lorsque des collègues, par exemple, du CEA voulaient intervenir dans des formations, notamment professionnelles, cela n'était pas très bien vu.

Hervé Courtois : ce que nous présentons ici fait partie de ce qui est sorti des discussions.

Julie Sorba : le CEA acceptera parce que ce contrat sera proposé ? S'il n'y a pas de contrat les partenaires ne sont pas intéressés ? C'est une ingénierie juridique pour convaincre un partenaire du bien-fondé de la demande des chercheurs qui souhaitent enseigner ?

Hervé Courtois : nous ne sommes pas dans l'ingénierie juridique. Il faudra prévoir un contrat de vacation pluriannuel. C'est une question de visibilité dans l'institution de la personne et une reconnaissance de la contribution. Je ne vois pas quelles seraient les difficultés pour l'UGA. Je n'ai pas idée du nombre de demandes que nous aurions ; nous demandons 48 heures d'enseignement ; de nombreux vacataires sont en dessous.

DISCUSSION

Yves Wouters : pardon de le redire, mais il est évident qu'à terme cela nous enlève ¼ de postes si de nombreux collègues sont sur ce statut d'EC attaché. Quand l'HCERES ou le ministère regarde les équilibres de l'université, il regarde le ratio ETP et les volumes complets des maquettes. Ce statut fera remonter le ratio.

Hervé Courtois : juridiquement ces personnes resteront des vacataires.

Yves Wouters : oui mais ils commencent à devenir autre chose.

Serge Slama : je serai assez favorable de ne pas mettre Maître de conférences attaché mais uniquement enseignant chercheur attaché. Le titre Maître de conférences entretient l'ambiguïté. Ils sont vacataires au titre de MCF alors qu'il n'y a pas de garantie de recrutement.

Hervé Courtois : si on ne met pas Maître de conférences attaché, je ne voudrai pas que des chargés de recherche se présentent comme Professeur attaché. Enseignant-chercheur attaché entretient une autre ambiguïté. La proposition était de donner le titre de Maître de conférences attaché à un chargé de recherche vacataire et Professeur attaché à un directeur de recherche vacataire.

Marjorie Fraisse : l'avantage est l'accès au référentiel ce qui n'est pas le cas actuellement.

Eve De Rosny : il est vraiment important d'avoir une discussion plus large. Certaines personnes vont ressentir une dévalorisation de leur statut de Maître de conférences quand ils exercent 192 heures d'enseignement alors que des chercheurs vont obtenir le label Maître de conférences avec 48 heures équivalent TD.

Julie Sorba : il ne faudrait pas proposer le même nom. Pourquoi ne pas proposer le terme chargé d'enseignement pour l'université ?

Alan Chauvin : l'idée d'avoir des contrats de vacances pluriannuels serait intéressante pour les doctorants.

Hervé Courtois : je suis d'accord qu'il y a un sujet mais nous ne sommes pas sur ce terrain là puisque le dispositif s'adresse aux titulaires du doctorat.

Hervé Courtois : nous allons voir comment essayer d'avancer sur le sujet.



Statut de membre associé
d'une unité de recherche

Contexte

- ▶ De nombreuses unités ont des membres associés, parfois en grand nombre,
 - ▶ Sans que l'UGA en ait réelle connaissance
 - ▶ Statut non cadré au niveau de l'établissement.
-
- ▶ Proposition de cadrer cela dans le futur RI de l'UGA

Candidature

- ▶ Ceci ne s'applique pas aux EC titulaires de l'UGA, actifs ou retraités
- ▶ Toute personne titulaire d'une thèse ou personnalité extérieure reconnue
- ▶ Sur recommandation d'un membre permanent de l'unité
- ▶ Soumission CV, lettre de motivation, projet de recherche, recommandation écrite d'un membre permanent de l'unité
- ▶ Décision d'association par le CU
- ▶ Durée 3 ans, renouvelable après présentation du bilan
- ▶ Communication par le DU de la liste des membres associés chaque année aux tutelles

Obligations

- ▶ A creuser avec la DAJI : quelle autorité du DU, du président de l'UGA ?
- ▶ Respecter le RI du labo et de l'UGA, notamment les règles d'éthique et déontologie
- ▶ Signe avec l'affiliation UGA ses publications menées dans le cadre de cette association
- ▶ Usage du nom ou du logo du labo, du lien avec l'UGA seulement pour des travaux de recherche
- ▶ Participation à la vie scientifique de l'unité

Droits

- ▶ Figure sur l'annuaire de l'unité
- ▶ Accès aux locaux de l'unité
- ▶ Accès dans le cadre d'activité de recherche à une adresse électronique UGA, aux moyens numériques, à la documentation scientifique de l'unité et de l'UGA
- ▶ Bénéficie des animations scientifiques de l'unité
- ▶ Invité en AG de l'unité

Le statut de membre associé

- ▶ Ne donne pas priorité à l'accès aux ressources de l'unité
- ▶ Ne donne pas priorité à l'accès aux moyens financiers de l'unité hors contrat subventionné
- ▶ Ne donne pas accès aux contrats doctoraux de l'établissement sans co-direction avec un membre permanent de l'unité
- ▶ Ne donne pas le droit d'encadrer une thèse UGA sans co-direction avec un membre permanent de l'unité
- ▶ Ne donne pas le droit de vote en AG de l'unité ou à toute autre élection de l'UGA

DISCUSSION

Pascal Perrier : c'est une excellente initiative avec le risque que tu mentionnes. Est-ce qu'il implique que la personne associée ait un emploi ailleurs sinon je ne vois pas comment on peut régler cette question ?

Hervé Courtois : tu vois que c'est à la main de la direction et de l'unité. De nombreux laboratoires diront qu'ils veulent des jeunes docteurs et les associer aux travaux de leur unité. Leur donner ce statut est important pour eux.

Thierry Forveille : il y a un risque juridique important à accueillir de jeunes docteurs alors qu'ils n'ont pas d'emploi par ailleurs.

Yves Wouters : il y a eu le cas d'un étudiant dont le contrat CIFRE était arrivé à terme. Le laboratoire a continué de l'accueillir ; le doctorant n'a pas soutenu sa thèse au bout d'un an et a attaqué aux prudhommes pour travail dissimulé.

Gilles Debizet : dans mon laboratoire c'est une pratique courante avec les doctorants. On leur garantit ce statut de membre associé dans les 12 mois qui suivent la soutenance de thèse. Ce statut est également proposé aux personnes extérieures qui ont une activité relativement étroite avec une équipe de recherche. La plupart de ces personnes ne viennent dans les locaux que pour les moments de séminaires ou accéder à la bibliothèque. Il n'y a pas de bureau invité. Le changement que je vois par rapport à cette proposition est que le DU fasse remonter ces informations à l'UGA. Il y a une question juridique ; laissons voir comment les choses évoluent. Cela dépasse notre champ de compétences techniques.

Yves Wouters : je ne sais pas si tous les directeurs de laboratoire s'en saisiront mais il y a une tendance à se mettre à la norme du CEA : dernier jour du contrat, fiche de sortie. Les directions de laboratoires pourraient suivre maintenant des protocoles similaires à d'autres organismes.

Radu Burlacu : il y a nécessité d'avoir un cadre autour de ce statut. Dans mon laboratoire, durant de longues années, les EC étaient considérés comme des membres associés s'ils ne satisfaisaient pas les critères de publication. On a aussi de nombreux docteurs qui enseignent dans des écoles de commerce, qui souhaitent rester membres associés du laboratoire et participer à l'activité.

Hervé Courtois : cette démarche va être discutée et passer dans les instances avant un vote en CA pour figurer au nouveau règlement intérieur de l'UGA. Cela donnera un cadre général à l'UGA sur ce statut de membre associé.

Julie Sorba : est-ce que cela permettra de répondre à la problématique de travail dissimulé ?

Hervé Courtois : concernant cette question un cadre général sera donné sur le statut de membre associé mais on peut rester dans un inconfort juridique comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Si on décrétait aujourd'hui qu'on ne pourrait pas avoir de membre associé qui ne soit pas employé par ailleurs, cela ne conviendrait pas à un certain nombre de laboratoires. Ce sujet fera partie des discussions sur le RI de l'UGA.



Fin de la séance